

## FEUILLE DE ROUTE : DIRECTION : Un élève est harcelé... que faire ?

'Il est nécessaire que la direction assume son rôle de capitaine du navire !'

Une personne harcelée ne veut qu'une seule chose : que cela s'arrête!!

O Informez régulièrement les parents du suivi

ACTIONS	PISTES ET CONSEILS
O Communiquez au début de l'année à tous les personnels de l'éducation, aux élèves et à leurs familles la procédure appliquée en cas de	O Une vision claire anticipera une situation problématique
harcèlement dans l'école et les coordonnées d'une personne référente qui gère les situations de harcèlement au sein de l'école, ainsi que :	O Une communication transparente rassure et crée de la crédibilité
<ul> <li>l'adresse mail et le numéro de téléphone de la direction</li> <li>l'adresse mail et le numéro de téléphone de la personne de contact → médiation à l'école et/ou de la cellule bien-être, si existantes</li> </ul>	O Prévenez en installant un climat d'école et en favorisant un climat de classe dans le respect et la tolérance, une ouverture au dialogue, des tours de paroles réguliers en communication positive et non-violente
<ul> <li>l'adresse mail et le numéro de téléphone du Centre PMS</li> <li>l'adresse mail et le numéro de téléphone des représentants de l'association des parents</li> <li>l'adresse mail et le numéro de téléphone du Pouvoir Organisateur</li> </ul>	O Enoncez clairement dans l'école les valeurs et les principes défendus dans le projet d'école et sanctionnés par le Règlement d'ordre intérieur
O Accueillez l'information le plus rapidement possible avec une approche d'écoute non-jugeante	O Privilégiez un entretien à 2 avec une personne qui écoute et une personne qui prend note
O Traitez la situation sans tarder :  constituez un dossier basé sur des faits, si possible d'une façon chronologique	O Evitez de vous laisser guider par vos émotions
<ul> <li>informez le ou la titulaire de classe, les autres professeurs et les autres adultes en contact</li> </ul>	O Recevez séparément les protagonistes
avec l'élève contactez le Centre PMS	O Agissez en connaissance de la problématique
O Déléguez :  au sein de l'école aux personnes formées à la prise en charge des situations de harcèlement  au Centre PMS  faites appel au service de la médiation	₩EBINAIRE « LE HARCÈLEMENT ENTRE JEUNES, LES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR » http://enseignement.be//FWB%20- %20Circulaire%208586%20  Réseau Prévention Harcèlement : www.lerph.be/rph.php
scolaire/ équipes mobiles* : utilisez le formulaire de demande d'intervention d'un service spécialisé mais adressez-vous au préalable aux <b>personnes de contact</b> qui vous aideront à formuler la demande.	*Médiation scolaire et équipes mobiles: info personnes de contact, courriels et numéros de GSM
➤ https://dgeoassistance.hipporello.net/desk/form/ 6ae4b06466b34ef19452ccf13e8c660e	www.enseignement.be/index.php? page=4264&navi=2452
O Assurez le suivi : notez les démarches entreprises	www.enseignement.be/index.php? page=23747&navi=2453&rank_page=23747